

REGIE DES THERMES DE BAGNERES-DE-LUCHON
23 ALLEES D'ETIGNY 31 110 BAGNERES-DE-LUCHON

Fourniture de produits à usage unique

Règlement de consultation

LOT UNIQUE : Formats

Exploitant :

Etablissement Thermal
Cours des Quinconces
31110 BAGNERES DE LUCHON
TEL : 05.61.94.52.52
TCP : 05.61.94.52.51

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Jeudi 23 Mars 2017 à 11H00**

Sommaire

Article 1er. Objet de la consultation	2
1.1/ Objet de la procédure	2
1.2/ Objet des prestations.....	2
1.3/ Lieu d'exécution des prestations	2
1.4/ Divisions en lots et en tranches	2
1.5/ Forme du marché.....	3
1.6/ Délai d'exécution – Durée du marché.....	3
Article 2. Conditions de la consultation	3
2.1/ Pouvoir adjudicateur.....	3
2.2/ Organisation du pouvoir adjudicateur.....	4
2.3/ Etendue de la consultation :	4
2.4/ Justification du choix de la procédure	4
2.5/ Limitation du nombre de candidats.....	4
2.6/ Organisation de la consultation.....	4
2.7/ Remise d'échantillons	5
2.8/ Modifications de détails au dossier de consultation	6
2.9/ Délai de validité des offres.....	6
2.10/ Marchés négociés susceptibles d'être passés ultérieurement.....	6
2.11/ Variantes	6
2.12/ Options.....	6
2.13. Marché réservé	7
Article 3. Présentation des offres.....	7
Article 4. Conditions d'envoi ou de remise des offres.....	8
Article 5. Examen des offres et attribution du marché.....	10
5.1 Critères d'attribution	10
5.2 - Attribution du marché.....	10
Article 6. Renseignements complémentaires	11

Article 1er. Objet de la consultation

1.1/ Objet de la procédure

La procédure concerne un marché à passer par un seul pouvoir adjudicateur.

1.2/ Objet des prestations

La présente consultation concerne la fourniture de formats nécessaire au fonctionnement des Thermes de Luchon.

La description des fournitures est indiquée dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières.

A titre indicatif, on peut prévoir que les prestations débuteront en avril 2017.

1.3/ Lieu d'exécution des prestations

Dans le cadre de ses missions, le titulaire sera amené à se déplacer autant que de besoin sur site. Le lieu d'exécution est le site des thermes de Luchon. Il se situe Cours des Quinconces 31110 Bagnères-De-Luchon.

L'adresse de livraison des différents produits est la suivante :

Hangar de stockage de la blanchisserie

Quai Filhol

31 110 Bagnères-De-Luchon

Pour toute question relative à la livraison des fournitures, vous pouvez vous adresser à M. REY ou Mme LE DEVEDEC– Logisticiens / Hygiénistes.

Téléphone : 05 61 94 52 52 / 06.85.06.65.53 – Fax : 05 61 94 52 51

1.4/ Divisions en lots et en tranches

1.4.1. Lots

Sans objet.

1.4.2. Tranches

Les prestations ne sont pas divisées en tranches.

1.5/ Forme du marché

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre à bons de commande. L'estimation des quantités figurant dans le bordereau des prix a une valeur indicative.

Cette valeur est fixée pour la durée totale du marché. Les montants minimums et maximums sont fixés de la manière suivante :

- Formats

Quantité minimum 400 000 – Quantité maximum 1 200 000

1.6/ Délai d'exécution – Durée du marché

Le marché prendra effet à partir du jour où il aura acquis son caractère exécutoire à savoir, à compter de l'accusé de réception de sa notification pour une durée fixée à 9 mois. Le délai global maximal d'exécution de chaque bon de commande (livraison des fournitures) est fixé à 4 semaines.

Le candidat précisera dans son offre (lettre de consultation valant AE et CCAP) le délai de livraison sur lequel il s'engage.

Article 2. Conditions de la consultation

2.1/ Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est le maître de l'ouvrage pour le compte duquel les prestations sont exécutées. Le représentant du pouvoir adjudicateur est le représentant du maître d'ouvrage dûment habilité par ce dernier à l'engager dans le cadre du marché et à le représenter dans l'exécution du marché.

Le maître de l'ouvrage est la Mairie de BAGNERES DE LUCHON.

La personne signataire du marché est M. le Maire de la Commune de Bagnères-de-Luchon, Président de la Régie des Thermes.

2.2/ Organisation du pouvoir adjudicateur

Les coordonnées du service chargé de la consultation sont les suivantes :

M. FERRE Louis

Mairie de BAGNERES DE LUCHON

Service Marchés Publics

23, Allée d'Etigny

31110 BAGNERES DE LUCHON

N° de téléphone : 05 61 94 68 68

N° de télécopie : 05 61 94 68 83

2.3/ Etendue de la consultation :

La présente consultation ouverte est organisée par un Pouvoir Adjudicateur selon une procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

2.4/ Justification du choix de la procédure

Sans objet.

2.5/ Limitation du nombre de candidats

Sans objet

2.6/ Organisation de la consultation

2.6.1. Dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises comprend les pièces suivantes :

- Règlement de consultation, document comportant 11 pages numérotées de 1 à 11 ;
- Lettre de consultation valant acte d'engagement (AE) et cahier des clauses administratives particulières (CCAP) comprenant 9 pages numérotées de 1 à 9 ;

- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de chacun des lots, chaque document comporte 2 pages numérotées de 1 à 2 ;
- Bordereau des prix unitaires (BPU), document comportant 1 feuille.

L'entreprise peut :

- retirer le DCE par courrier adressé à :

Mairie de Bagnères-de-Luchon

Service Marchés Publics

23 Allée d'Etigny

31110 BAGNERES DE LUCHON

- le retirer sur place à la même adresse,
- le demander par télécopie adressée au service Marchés Publics au 05 61 94 68 83,
- le télécharger, gratuitement, sur le site internet www.marchesonline.com

Il s'agit d'un site de consultation et de publication des avis de marchés.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur ce site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Assistance : Pour toute question relative au retrait du Dossier de Consultation des Entreprises, un **numéro « Support »** est à la disposition des soumissionnaires : **0820 32 09 01**.

2.6.2. Visite du (des) site(s) ou des locaux

Sans objet.

2.7/ Remise d'échantillons

Un échantillon permettant de tester le produit sera remis gratuitement par l'entreprise soumissionnaire.

Cet échantillon dûment identifié devra être livré à l'établissement thermal, cours des Quinconces, 31 110 Bagnères-De-Luchon.

L'échantillon sera soit inclu dans l'offre soit envoyés ultérieurement par courrier en lettre recommandée avec AR.

La proposition des candidats qui ne se conformeraient pas aux conditions de remise des échantillons sera jugée irrecevable.

2.8/ Modifications de détails au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.9/ Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.10/ Marchés négociés susceptibles d'être passés ultérieurement

Sans objet

2.11/ Variantes

Les candidats répondent obligatoirement à la solution de base, telle que décrite dans le dossier de consultation des entreprises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.12/ Options

Sans objet

2.13. Marché réservé

Sans objet.

Article 3. Présentation des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Cette obligation porte également sur tout document annexe en langue étrangère qui devra être accompagné d'une traduction par personne assermentée.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

A – Pièces relatives à la candidature : Justifications à produire prévues à l'article 44 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016; le candidat devra en particulier fournir :

a) **une lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1) dûment complétée** : ce formulaire, qui peut être commun à plusieurs lots et être unique en cas de groupement, est renseigné par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. Il permet à l'acheteur d'identifier le candidat individuel ou les membres du groupement (dont le mandataire) et contient la déclaration sur l'honneur comme quoi le candidat n'entre pas dans un des cas l'interdisant de soumissionner, tels que prévus aux articles 45 à 48 de l'ordonnance 2015-899.

b) **la déclaration du candidat (imprimé DC2) dûment complétée** par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. Ce formulaire permet d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et de ses cotraitants. En annexe du DC2, le candidat devra en outre fournir les pièces exigées par le pouvoir adjudicateur dans l'avis d'appel public à concurrence. Il s'agit :

- de la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire : attention, une entreprise en période d'observation précédent la déclaration de son redressement judiciaire éventuel ne peut être candidate.

Les formulaires DC se trouvent à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>. Ils devront être établis en langue française.

A ce stade aucun autre document n'est nécessaire et aucune signature n'est exigée puisque la transposition des directives européennes a été l'occasion de moderniser et simplifier le droit des marchés publics et notamment d'alléger les formalités de candidature. Le principe est donc celui de la présomption de capacité à exécuter.

B – Pièces relatives à l'offre : un projet de marché comprenant

- **La lettre de consultation** - document joint à compléter, à dater et signer.

- **Proposition méthodologique** précisant la démarche d'intervention proposée, les moyens humains et matériels mis en œuvre pour réaliser la prestation, le suivi technique proposé, le conditionnement et le délai de livraison.

- **Le bordereau des prix unitaires** complété, daté et signé par le soumissionnaire

- **Les fiches techniques du produit proposé**

- **Un échantillon proposé clairement identifié** (nom du soumissionnaire, identification du produit) : l'échantillon sera fourni à titre gratuit et ne pourra pas donner lieu à facturation, les frais de port sont à la charge du soumissionnaire. Ils seront conservés par la collectivité à la fin de la procédure.

Article 4. Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou remises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être acheminées dans les conditions suivantes :

- présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. La présentation sur support physique électronique n'est pas autorisée.
- présentées sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé. La présentation sur support physique électronique n'est pas autorisée.

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées dans la page de garde du présent règlement, soit **avant le jeudi 23 mars 2017 à 11h00**. Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus : ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Le pli contenant la candidature et l'offre porte le nom du candidat et l'adresse suivante :

Mairie de BAGNERES DE LUCHON – Service Marchés Publics

23 Allée d'Etigny

31110 BAGNERES DE LUCHON avec la mention suivante :

« Offre relative à la fourniture de formats pour les Thermes de Luchon, – NOM et ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE – NE PAS OUVRIR »

Ce pli contiendra l'ensemble des pièces précisées à l'article 3 du présent Règlement de la consultation.

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception, tout pli transmis au-delà de la date et l'heure limite de dépôt, soit avant le **jeudi 23 mars 2017 à 11H00**, sera considéré comme hors délai.

Le pouvoir adjudicateur n'accorde aucun délai supplémentaire aux candidats au titre de la transmission de plis volumineux.

Article 5. Examen des offres et attribution du marché

5.1 Critères d'attribution

Le choix de l'attributaire est fondée sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

Valeur technique 40 %

Prix 40 %

Délai de livraison 15 %

Conditionnement 5%

La valeur technique sera appréciée en exploitant les éléments indiqués dans le mémoire technique fourni dans l'offre (échantillon, fiche technique...)

Le prix de l'offre sera apprécié en exploitant les indications portées sur la lettre de consultation et le bordereau des prix unitaires.

Les délais de livraison seront appréciés en exploitant les indications portées sur la lettre de consultation et le mémoire technique.

Le conditionnement sera apprécié en exploitant les indications portées dans le mémoire technique.

5.2 - Attribution du marché

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande du pouvoir adjudicateur les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prévus à l'article 44 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Article 6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par demande auprès de :

- **d'ordre technique :**

ETABLISSEMENT THERMAL

M. REY ou Mme LE DEVEDEC – Logisticiens / Hygiénistes

Cours des Quinconces – 31110 BAGNERES DE LUCHON

Téléphone : 05 61 94 52 52 – Fax : 05 61 94 52 51

- **d'ordre administratif :**

Service des Marchés Publics, Mme Laetitia BRUN

Mairie – 23, Allée d'Etigny

31110 BAGNERES DE LUCHON

Téléphone : 05 61 94 68 68 - Télécopieur : 05 61 94 68 83

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification 8 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.